



Toutes et tous mobilisés le mardi 7 mars 2023 Rassemblement au Parc Technique départemental du Brézet à 7H30

Devant l'obstination du gouvernement, nous appelons les agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'ensemble de la population à s'opposer à cette énième et inutile réforme des retraites.

Repousser l'âge de départ à la retraite :

C'est allonger la période de précarité comprise actuellement entre 58 et 62 ans durant laquelle 20 % des travailleurs sont exclus de l'emploi (chômage de longue durée, invalidité...);

- c'est augmenter le nombre de personnes au chômage, malades, invalides... et déplacer les besoins en financement de la retraite vers ces autres risques (pour un euro en moins lié à la réforme, cela fait 50 centimes en plus sur les autres risques);
- c'est diminuer les chances d'arriver à la retraite en bonne santé;
- c'est, pour un grand nombre de travailleurs, la perspective de travailler plus longtemps dans de mauvaises conditions, avec un impact sur leur santé en tant que salariés et futurs retraités;
- c'est la remise en question du principe que la retraite est un deuxième temps de la vie. Les travailleurs ont participé à la production, à la richesse du pays et ont droit à cette nouvelle période de leur vie. Ce n'est pas parce qu'ils ne produisent plus qu'ils ne sont plus utiles. Ils participent à des associations, consomment... servent donc la société.

**Notre objectif est clair :
toutes et tous ensemble
pour le retrait de la réforme
MACRON-BORNE!**

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

POUR LA CGT IL FAUT SANS PLUS ATTENDRE:

- abandonner cette réforme;
- un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein;
- des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité;
- assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète;
- élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète;
- indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix;
- prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi;
- une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

La CSD CGT appelle à la grève interprofessionnelle le mardi 7 mars 2023 à 7H30 au Parc Technique Départemental, rue des Frères Lumières avec distribution de tracts au giratoire du Brézet puis on rejoint le cortège place du 1^{er} Mai pour 10h00.

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)